

PROJET DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT OU INNOVATION (RDI) AIDE NATIONALE

Opérateur



Forme

Subvention et
Avance Remboursable

Intensité

Entre 25% et 70%

Date limite

31 décembre 2024

L'ADEME finance des projets de RDI d'appui à la Transition énergétique et environnementale qui sont en cohérence avec les objectifs de la stratégie R&D 2021-2027 de l'ADEME.

Cette aide s'adresse aux organismes de recherche, public ou privé, aux universités et autres établissements publics scientifiques et technologiques, aux fondations et associations, collectivités territoriales et aux entreprises.

Le financement apporté par l'ADEME prendra la forme de subvention et/ou aides remboursables. Le choix de la forme de l'aide dépendra de la nature des travaux financés, de la nature des bénéficiaires et du montant de l'aide correspondant au développement des produits, procédés ou services. Le tableau ci-après résume les taux d'intensité possibles des aides en fonction des bénéficiaires et de la nature des projets :

	Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non économique
	PE	ME	GE	
Recherche fondamentale et recherche en connaissances nouvelles	70%	60%	50%	100%
Recherche industrielle	70%	60%	50%	50%
Développement expérimental	45%	35%	25%	50%

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr